

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 9

Artikel: La Suisse et les plans du Pacte de Varsovie : perceptions et réalités.
1re partie
Autor: Stoeckli, Fritz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse et les plans du Pacte de Varsovie: perceptions et réalités (1)

Après la disparition de la menace militaire soviétique, l'attention du public s'est détournée de la guerre froide et, paradoxalement, les événements de 1939-1945 ont pris une place plus importante dans les colonnes de nos journaux. Seul un nombre restreint d'historiens et de spécialistes militaires ont activement poursuivi l'étude des quarante-cinq années d'après-guerre, des menaces réellement encourues par le monde occidental et par notre pays, mais aucun bilan, même provisoire, n'a encore été établi...

■ **Br Fritz Stoeckli**¹

Cet examen du passé récent a néanmoins suscité un intérêt officiel en Autriche, où un séminaire a été organisé en octobre 1997 par le Bundesministerium für Landesverteidigung. A cette occasion, un certain nombre de représentants de l'ex-Pacte de Varsovie avaient été invités à Vienne, notamment l'ancien commandant de la 5^e armée. Pour ce dernier, la plaine du Po et les vallées alpines constituaient un objectif stratégique et il semblait parfaitement orienté sur les particularités de la géographie suisse.

Lors de cette réunion, nous avons eu le privilège de présenter, avec l'accord du chef de l'état-major général suisse, la perception de la menace par la Suisse et les préparatifs entrepris par notre armée pour y faire face. Cet article est un résumé de cet exposé.

Un deuxième séminaire est prévu à Graz en octobre, qui doit réunir des spécialistes du renseignement, de la doctrine militaire et du monde politique, en provenance notamment de Russie, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne. Nous reviendrons sur cette réunion.

Problèmes d'archives et de sources

Lors de la dissolution du Pacte de Varsovie et de l'effondrement de la République démocratique d'Allemagne, les officiers responsables de la sécurité et du maintien du secret ont certainement fait leur travail en détruisant les plans et en transférant les documents importants à Moscou. Cependant, il est impossible d'effacer toutes les traces de préparatifs à grande échelle et les indices sont suffisamment nombreux pour donner une image inquiétante des intentions du Pacte de Var-

sovie à l'égard de l'Europe occidentale. Comme le révèlent les premières études de Lothar Rühl², complétées par les recherches systématiques du général Naumann, l'existence d'un plan offensif durant les années 1980 ne fait aucun doute. Cela est également confirmé en 1992 par le général Pavel Gratchev³ qui souligne alors que l'armée soviétique avait prévu d'utiliser les pays satellites comme tremplin pour une offensive de grande envergure en direction de l'Ouest.

D'autres plans ont probablement existé, mais le dernier scénario suffit à donner une idée d'ensemble et à justifier, rétrospectivement, les préparatifs occidentaux. Dans le cas de la Suisse, cette justification nous semble nécessaire, preuve en soit la question adressée au Conseil fédéral en 1997 par un groupe de parlementaires de gauche, sur les préparatifs de notre pays durant la guerre froide. Cette démarche peut an-

¹ Ancien commandant de la brigade frontière 2 et membre étranger du Conflict Studies Research Centre de l'Académie militaire royale de Sandhurst (Grande Bretagne).

² Rühl, L.: Oesterreichische Militärische Zeitschrift 6/1991, pp 501-508; Survival, 5/1991, pp. 422-450. Naumann, K. (Editor), NVA-Anspruch und Wirklichkeit. Berlin, E.S. Mittler & Sohn Verlag, 1993.

³ Izvestiya, Moscou 1.6.92.

noncer une remise en question de la politique de défense à l'époque de la guerre froide, comme c'est actuellement le cas pour la période de la Seconde Guerre mondiale. Il est par conséquent utile de rassembler les faits et les témoignages objectifs, avant que les mythes ne déforment la réalité. Nos propres recherches démontrent la difficulté de retrouver des acteurs ayant participé aux préparatifs, tant à l'Ouest qu'en ex-Union soviétique.

Nous voulons mettre l'accent sur la perception suisse de la menace militaire, ainsi que les préparatifs qui se sont traduits par des exercices militaires et civils dirigés par le divisionnaire Gustav Däniker, sous-chef d'état-major pour l'instruction opérative (CEMIO) de notre armée durant les années 1980. Ces préparatifs et les scénarios sont décrits dans le récent ouvrage de G. Däniker, *Schweizerische Selbstbehauptungs-Strategien im Kalten Krieg*⁴.

Le plan d'opération stratégique du Pacte de Varsovie dans les années 1980

Si les recherches de Lothar Rühl et du général Naumann ne laissent aucun doute quant à l'existence d'une planification offensive en direction de l'Ouest, encore faut-il mettre en lumière les conditions de son déclenchement et ses chances de réussite⁵ que nous n'a-

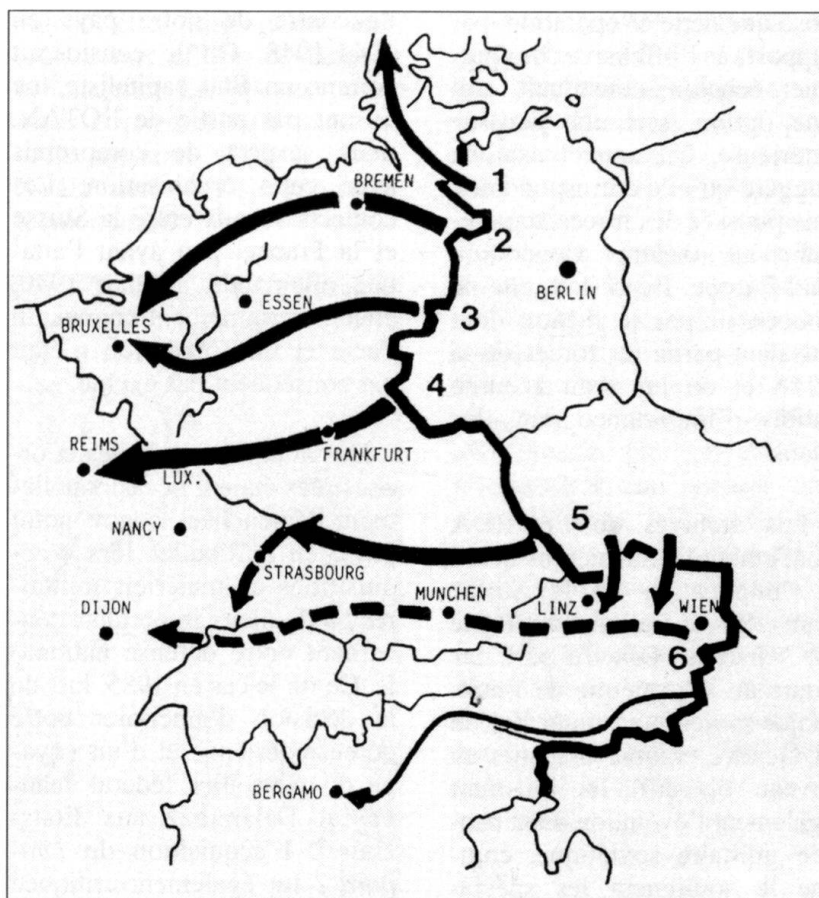


Figure 1: Planification du Pacte de Varsovie des années 1980.

borderons pas ici. Nous avons déjà discuté en détail l'importance de ces planifications en ce qui concerne la Suisse⁶ et nous nous limitons par conséquent à quelques rappels.

L'attaque de l'Europe occidentale, entre le Danemark et l'Autriche, faisait intervenir 5 fronts du Pacte de Varsovie. Un premier échelon de 3 fronts devait pousser dans 5 directions principales. La Basse-Autriche, très exposée et d'un accès facile, aurait été occupée dès le début des hostilités, alors que le secteur alpin aurait pré-

senté un obstacle important, en dépit de sa faible densité en moyens militaires. Plus près de notre pays, les forces du Pacte auraient poussé en direction du Rhin sur l'axe Ulm-Strasbourg.

Les documents retrouvés en RDA montrent également l'existence d'une 6^e opération, plus au Sud, contournant la Forêt Noire par une poussée à travers le Nord de la Suisse. Il s'agit du fameux *Hochrhein-achse*, une menace potentielle reconnue de longue date par l'armée suisse. Au début des années 1990, on a d'abord sup-

⁴Frauenfeld, Huber Verlag, 1996.

⁵Donnelly, C.N.D., *Red Banner*, Jane's Information Group Ltd, Coulsdon 1988.

⁶Stoekli, F.: Revue militaire suisse 10/1992, pp. 5-13; Allgemeine Militärische Zeitschrift 5/1993, pp. 211-217.

posé que cette 6^e opération, par rapport à l'offensive du premier échelon, constituait, soit une option, soit une poussée ultérieure. Un nouvel examen suggère qu'elle correspondait à une poussée des forces appartenant au théâtre d'opération Sud-Europe. De ce fait, elle ne concernait pas le théâtre dont faisaient partie les forces de la RDA et on lui avait accordé moins d'importance dans les plans.

Les archives de l'ex-RDA confirment les suspicions quant à l'implication de la Suisse dans des opérations du Pacte de Varsovie. D'autre part, les cours de l'Académie de l'état-major soviétique⁷ citent Zurich et Genève comme objectifs au niveau opératif. Ils illustrent également l'évolution de la pensée militaire soviétique, comme le soulignent les spécialistes américains Orenstein et Glantz⁸, dans leur récent ouvrage consacré à l'évolution de l'art opérationnel soviétique, confirmant que la perception occidentale des concepts soviétiques était correcte.

Perception de la menace en Suisse

La Suisse n'est mentionnée que passagèrement dans les documents de l'ex-Pacte de Varsovie, mais il est certain qu'on la jugeait sévèrement depuis les critiques émises par Staline à

l'encontre de notre pays en 1944-1945. On le considérait comme un Etat capitaliste⁹ ne faisant pas partie de l'OTAN, mais suspect de compromis avec cette organisation. Les contacts secrets entre la Suisse et la France, peu avant l'attaque allemande de mai 1940, étaient certainement connus du Pacte et une répétition n'était par conséquent pas exclue.

Des attaques virulentes et orchestrées étaient occasionnellement déclenchées contre notre pays, en particulier lors d'acquisitions de matériels militaires ou d'enjeux importants concernant notre défense nationale. Ce fut le cas en 1985, lors de la décision d'améliorer notre défense aérienne et d'un voyage du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz aux Etats-Unis¹⁰. L'acquisition du *Léopard-2* fut également critiquée en raison de la présence de ce char de combat dans le 2^e corps d'armée allemand stationné en Bavière. Pour un stratège du Pacte, une réserve potentielle de 300 chars suisses du même type, avec des bases logistiques arrières bien protégées, représentait un potentiel dangereux, en dépit de la neutralité helvétique.

Selon des informations obtenues par l'auteur, les Soviétiques auraient pris en compte l'intervention de 200-300 chars *Léopard* suisses en Allemagne du Sud. Cette hypothèse cor-

respond au mode de pensée des soviétiques, mais la réalisation d'une telle opération dans le contexte de l'Armée 61 aurait été problématique. C'est précisément le genre de faiblesses que le chef de l'instruction opérative a cherché à résoudre.

Du côté suisse, il y eut diverses perceptions concernant le sort de notre pays dans un conflit européen. Elles allaient de la conviction d'une protection garantie par le statut de neutralité jusqu'à la crainte d'un anéantissement du pays dans un holocauste nucléaire. La grande majorité de la population et de la classe dirigeante acceptait l'idée que, contrairement à la Seconde Guerre mondiale, la Suisse ne serait pas épargnée. La catastrophe de Tchernobyl confirma tardivement les dangers liés à un conflit nucléaire hors de nos frontières. A notre avis, cet événement justifie le programme de construction d'abris destinés à assurer une protection efficace à plus du 80% de la population, quelle que soit l'origine de la catastrophe.

Durant la guerre froide, la Suisse s'identifia largement à l'Europe occidentale, comme le démontrent, entre autres, les réactions aux événements de Hongrie, de Tchécoslovaquie et d'Afghanistan. Par contre, il fut décidé de se tenir à l'écart de toute alliance, une option

⁷Wardak, G.D. and Turbiville Jr., G.H.: The Voroshilov Lectures (Material from the General Staff Academy). Washington, The National Defence University Press, D.C. 1988.

⁸Orenstein, M.S. and Glantz, D.M.: The Evolution of Soviet Operational Art 1927-1991. Portland (USA), Frank Cass, 1995, Vol. I + II.

⁹Leybo, Yu., Avstriya, FRG, Shveytsariya, Mezhdunarodnye Otnosheniya, Moscou 1984.

¹⁰Krasnaya Zvezda (Red Star), Moscou 16.7.85.

qui laissait une plus grande liberté d'action.

Au plan militaire, le Pacte de Varsovie constituait la menace principale, mais il était évident que d'autres puissances pou-

vaient être impliquées, surtout si nos efforts de défense échouaient. Le spectre d'armées étrangères se livrant bataille sur notre sol à la fin du XVIII^e siècle et l'épopée napoléonienne ont laissé des traces

dans la mémoire collective, en particulier en Suisse alémanique. De l'avis des experts, une poussée à travers notre pays depuis le Nord-Est exigerait le gros d'un front du Pacte de Varsovie, soit 3 à 4 armées (12-16 divisions), environ 400 avions et 140 hélicoptères de combat. En raison des défenses préparées et de la force du terrain, les opérations seraient plus longues que dans le Nord de l'Europe. On pouvait donc s'attendre à une poussée tangentielle avec 1-2 armées, du moins dans la première phase d'une offensive en direction de l'Atlantique. Les scénarios relatifs à cette hypothèse ont été examinés en détail dans la deuxième moitié des années 80 par le divisionnaire Paul Ritschard, commandant des écoles centrales.

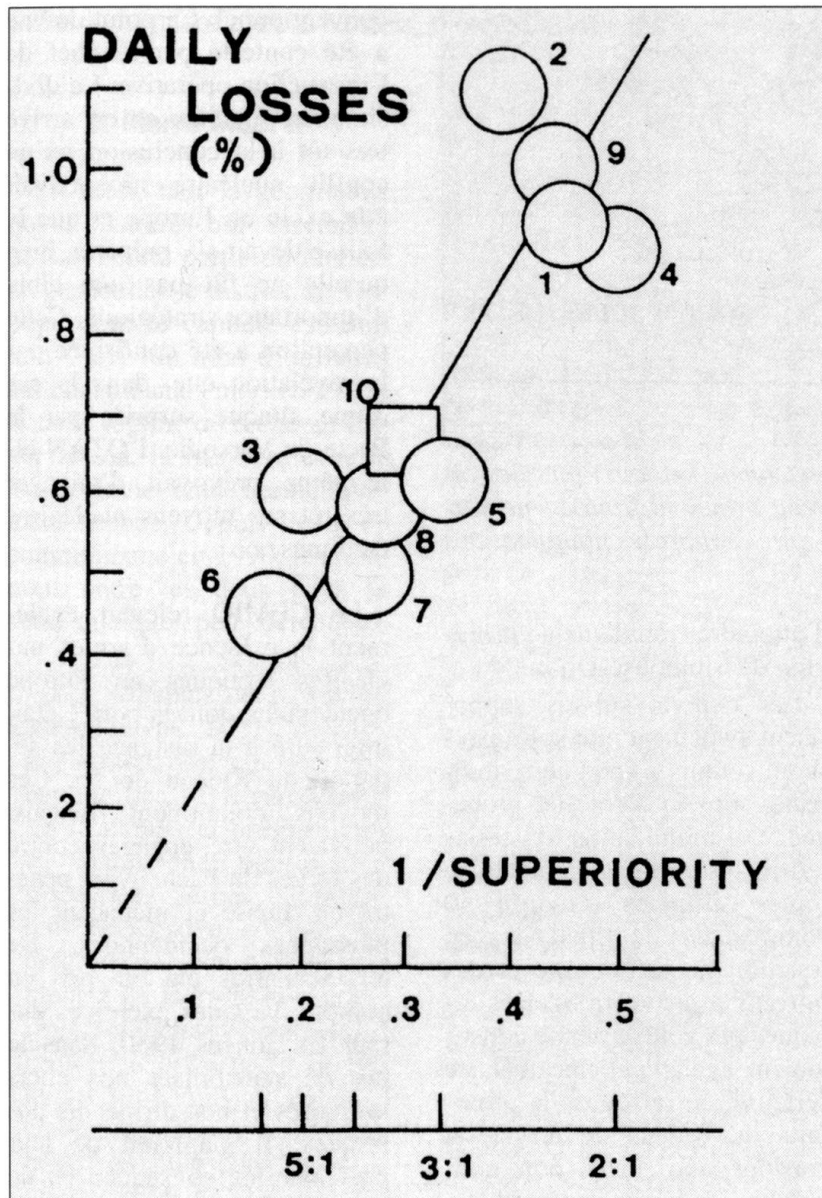


Figure 2. Pertes journalières (tués et blessés) de l'armée soviétique en 1944-45 (niveau armée et front) en fonction de sa supériorité. Pour des raisons mathématiques, on représente l'inverse de la supériorité, ce qui conduit à une droite.

Par analogie avec la Seconde Guerre mondiale, en admettant un progrès technologique analogue chez tous les protagonistes, une opération conventionnelle à travers la Suisse peut être comparé à la traversée des Carpates par l'armée soviétique en 1944¹¹. Nos analyses des concepts opératifs soviétiques montrent également que les vitesses de progression et les pertes journalières en hommes et en blindés dépendent de la corrélation des forces et du terrain. Depuis lors, la validité de cette approche a été confirmée; nous l'avons décrite récemment avec un expert russe dans la revue de l'état-major *Voyennaya Mysl*¹².

¹¹ Stoeckli, F., in Actes du 17^e Colloque international d'histoire militaire (Zurich 1991), Imprimerie du Démocrate, Delémont (Suisse), Vol. 2, pp. 357-363.

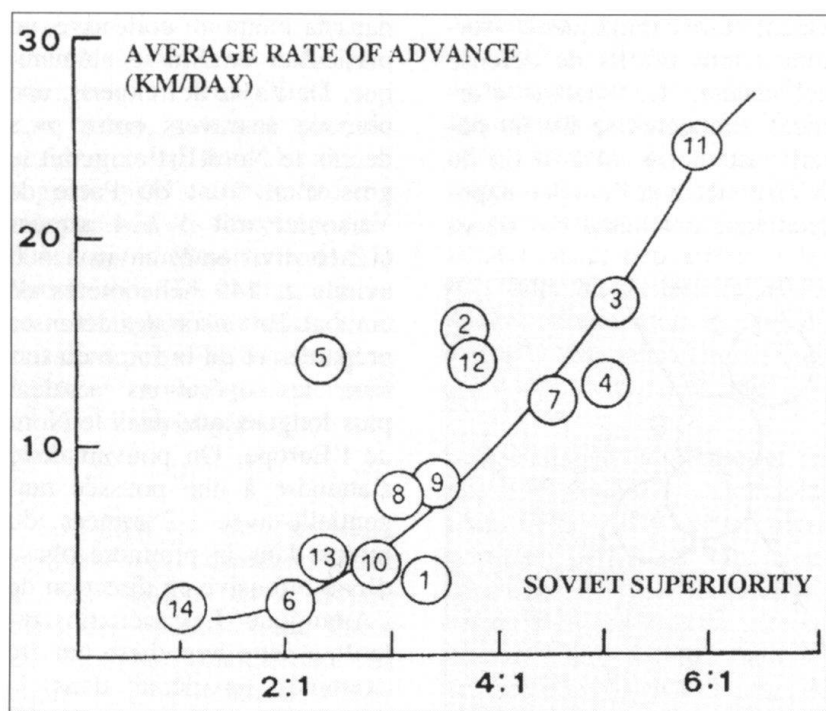


Figure 3. Vitesses de progressions moyennes (km/jour) lors des offensives soviétiques de 1944-45 (niveau armée et front). Une version modifiée de ce diagramme a été utilisée dans les planifications soviétiques de la guerre froide.

Il est évident que les données de la période de 1944-45 nécessitent une adaptation aux conditions modernes, mais les principes généraux restent valables pour des opérations conventionnelles modernes. Les cours de l'Académie de l'état-major soviétique confirment également ce point de vue. Ce genre d'analyse, probablement effectué par les Soviétiques, suggère une perte de temps considérable, par conséquent un prix relativement élevé à payer pour occuper notre pays. Voilà qui justifie le choix d'une poussée tangentielle au nord-ouest de la Suisse, le long du *Hochrheinachse*, le seul terrain relativement favorable au sud de la Forêt Noire, qui permet

d'atteindre rapidement la région de Mulhouse-Dijon.

Les experts suisses supposaient également que notre pays serait soumis à une guerre indirecte, sous la forme de propagande, d'intimidation, d'actions terroristes et d'engagements de forces spéciales (environ 50 commandos de spetsnaz, en fonction de la doctrine et des moyens à disposition). Des attaques par voie aérienne constituaient également une menace sérieuse, en raison de la proximité du Rideau de fer et du corridor autrichien, non couvert par les forces de l'OTAN.

L'engagement de l'arme nucléaire tactique sur le théâtre d'opérations suisse a fait l'objet d'un débat permanent dans

notre pays. Celui-ci ne possédant pas d'armes atomiques, on admettait dans de nombreux cercles militaires et politiques que l'adversaire potentiel renoncerait spontanément à l'utilisation de ces armes et qu'un conflit éventuel serait de type conventionnel. Ce point de vue a été contesté par le chef de l'instruction opérative. Le divisionnaire Däniker en est arrivé très tôt à la conclusion qu'un conflit nucléaire ne pouvait être exclu en Europe et que la Suisse devait s'y préparer, bien qu'elle ne fût pas une cible d'importance stratégique. Cette perception a été confirmée par la révélation que, dans le cas d'une attaque surprise par le Pacte de Varsovie, l'OTAN elle-même prévoyait d'engager très tôt ses moyens nucléaires tactiques.

Le CEMIO relevait également la présence d'armes nucléaires tactiques en Europe occidentale, dont la portée était inférieure à la distance les séparant du Rideau de fer. Ces moyens, notamment français, pouvaient être engagés contre des forces du Pacte ayant pénétré en Suisse et menaçant les puissances occidentales. De tels scénarios ont été pris en compte dans des exercices durant les années 1980, dans le but de sensibiliser nos chefs militaires et nos dirigeants politiques. Il s'agissait de leur présenter les conséquences de l'engagement d'armes nucléaires tant à l'extérieur de nos frontières que sur notre territoire.

F. S.
(A suivre)

¹²Tsygichko, V. N., Stoeckli, F., *Voyennaya Mysl'* 4/97, pp. 23-28.